

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 41/2023

### OBJET : BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'an deux mil vingt-trois, le 24 août à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 août 2023

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BRESCIANI Gaël, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean- Maurice, MAUSSERT Karine, ORIOL Maurice, THEOLAIRE Joël.

Excusés : BLAISE Véronique pouvoir à BRUNET Michel, BARBE Sabrina pouvoir à ACHARD Laure, GUILLAUME Stéphanie pouvoir à SANDON Alain, PONSON Aline pouvoir à VIGNE Amélie, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, CHALAYE Franck, LAFOND Florian, MINGORANCE Anita, TERRAS Tanguy  
Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier que lui a adressé l'association « BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON » demandant une subvention exceptionnelle.

Le club apporte une attention particulière à la formation des jeunes, à l'encadrement et à la communication. Pour cela, il réalise cette année plusieurs investissements dont l'installation dans le gymnase du collège d'un nouvel outil de communication (écran LED) dans le but de :

- Présenter les équipes et les bénévoles lors des matchs de l'équipe fanion
- Animer le club par l'annonce des manifestations et la mise en avant des partenaires publics et privés
- Animer les séances lors de colloques d'entraîneurs
- Animer des séances spécifiques sur l'arbitrage et officiels avec l'apport de vidéos ciblées
- Mettre en avant leur nouvelle boutique et les produits vendus.

Le coût de ce matériel est de 27 060 € HT.

Le club demande à la commune une subvention de 10 000 € pour l'acquisition de ce bien.

### LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, avec 12 voix pour, 5 voix contre et 5 abstentions :

- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 10 000 € à l'association « BASKET CLUB MERCUROL CHANOS-CURSON ».

Ainsi fait et délibéré, à Mercurol-Veaunes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 25/08/2023  
Reçu en préfecture le 25/08/2023  
Publié le 25/08/2023  
ID : 026-200056547-20230824-DE\_2023\_41-DE

